

Libre et Indépendant



Mesures « Jeux Olympiques et Paralympique 2024 »

J'Y AURAIS LE DROIT OU PAS ?!?

L'accord sur les dispositions d'accompagnement pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 est soumis à signature par la direction jusqu'au 04 juin. Au-delà des effets d'annonces, la question que chacun se pose est de savoir s'il pourra en bénéficier alors que la charge de travail sera décuplée avec + de 10 millions de spectateurs et + de 15 millions de touristes partout en France ce qui justifie la circulation de 4 500 trains supplémentaires par rapport à l'été 2023.

FO Cheminots vous répond !

1. Qui est éligible aux mesures financières JOP 2024 et quand ?

50 000 Cheminots dont 30 000 en Île-de-France ? FAUX

Seuls les Cheminots travaillants et participant directement à la production les jours d'épreuve et sur les sites olympiques.

Les directions locales auront toute latitude dans l'application concrète des mesures ou, devrions-nous dire, dans leur inapplication.

2. Le montant des « primes » JOP ?

95 euros par jour pendant les JOP 2024 ? FAUX

Pour toucher les **95 € / jour**, il faudra être éligible et travailler la journée complète de service à la production sur une journée d'épreuves et sur les sites olympiques.

Contrairement aux annonces, aucun cheminot ne touchera 1900 euros puisqu'il faudrait pour cela travailler tous les jours sur un site olympique où se déroule tous les jours des épreuves du 26 juillet au 11 août puis du 28 août au 8 septembre.

3. Les aides pour la garde des enfants ?

50 euros bruts par jour pour la garde de mes enfants ?

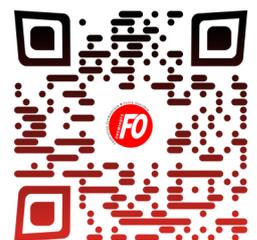
Bon courage !

Pas grand-chose en soit pour faire le sacrifice de la vie de famille. Encore faudra-t-il trouver des professionnels de la petite enfance qui travaillent, notamment en août en Ile-de-France...

4. Les mesures congés ?

Rien de neuf ! Le problème est que ces mesures amènent à reporter les congés à plus tard et donc cela contribuera à dégrader nos conditions de travail les prochains mois...

**Pour plus de détails,
scannez le QR Code —>**



FORCE OUVRIÈRE !

VOTRE VOIX, VOTRE FORCE